

L'an mil neuf cent quatre vingt un, le JEUDI 14 MAI, à 17 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en TROISIEME SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Maurice CHANE-KUNE - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Gilbert ROYER - Valère ROBERT - Mme PAYET André - MM. Jean-Claude MONDON - Dr Gilbert GERARD - Jean-Marc NATIVEL - Mme POUNY Jeannine - Mme JASMIN Eléopold - Mme ROCHE Valère - MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Fred TANDRYA - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Antoine PICARD - Gérard LEFEVRE - Alexandre DE BALBINE - Philippe NATIVEL - Yvon HO POON SUNG.

Etaient représentés :

M. Jean-Marie DUPUIS par M. Auguste LEGROS
M. André LICHARDY..... par M. Marcel HOARAU
M. Gérard LAURET..... par M. Marc GERARD
M. Jack AFFEJEE..... par M. Antoine APAVOU
M. Raymond NANDO..... par M. Valère ROBERT
M. Roland LAW KOUN MA THON..... par M. Camille BOURHIS
M. Issop PATEL..... par M. Maurice CHANE-KUNE
M. le Dr Paul MAINGARD..... par M. Maxime RIVIERE
M. Fred K/BIDY..... par M. Fred TANDRYA
Mme Florelle LEGROS..... par M. Eric BOYER

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.


Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 19 Mai 1981 et que le nombre de conseillers présents a été de 27 sur 40 en exercice.

P. LE MAIRE et p.o.,


M. GERARD